

Département de la Côte-d'Or

Arrondissement de Beaune

Canton d'Arnay-le-Duc

Commune de **POUILLY-EN-AUXOIS**

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

ID : 021-212105019-20240306-D2024_012BIS-BF



Séance du 6 mars 2024

Délibération du conseil municipal n°2024-012

Le six mars deux mille vingt-quatre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Pouilly-en-Auxois, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Eric PIESVAUX, Maire.

Date de la convocation : 08 janvier 2024

Étaient présents : M. Eric PIESVAUX – Mme Karine BASSARD – M. Stéphane ROUX – Mme Evelyne GAILLOT – M. Joseph COMPÉRAT – M. Jérémie BARDET – M. Franck LALIGANT – Mme Nicole FILLON – M. Yves COURTOT

Étaient absents : Mme Sabrina MARKOWIAK

Étaient excusés : Mme Yvette CHAUCHEFOIN – Mme Emilie BLANQUART-BOLLENGIER – Mme Pauline CANARD – M. Philippe CHAUCHOT – M. Yohann MORTIER-JEANNIN

Pouvoir de :

M. Philippe CHAUCHOT à M. Joseph COMPERAT

M. Yohann MORTIER-JEANNIN à Mme Karine BASSARD

Mme Emilie BLANQUART-BOLLENGIER à M. Jérémie BARDET

Mme Pauline CANARD à M. Eric PIESVAUX

Mme Karine BASSARD a été désignée secrétaire de séance.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 9

Nombre de pouvoirs : 4

Nombre de suffrages possibles : 13

OBJET : ADOPTION DES BUDGETS PRIMITIFS 2024

Vu les délibérations 2024-010 et 2024-011 portant approbation des comptes administratifs 2023 et affectation des résultats ;

Vu la note budgétaire ;

Considérant les budgets primitifs présentés en séance ;

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

ID : 021-212105019-20240306-D2024_012BIS-BF



Département de la Côte-d'Or

Arrondissement de Beaune

Canton d'Arnay-le-Duc

Commune de POUILLY-EN-AUXOIS

Séance du 6 mars 2024

Délibération du conseil municipal n°2024-012

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité (13 voix) de :

1) Approuver le budget primitif du budget principal :

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	3 514 739.56 €	3 514 739.56 €
Section d'investissement (avec restes à réaliser)	8 143 812.97 €	8 143 812.97 €

2) Approuver le budget primitif du budget annexe Eau et Assainissement :

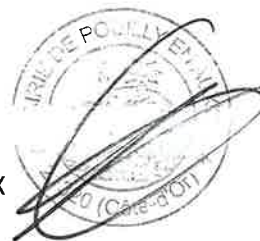
	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	182 199.76 €	182 199.76 €
Section d'investissement (avec restes à réaliser)	3 064 374.29 €	3 064 374.29 €

Fait, délibéré et signé en séance, le jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Eric PIESVAUX



La Secrétaire de Séance :

Mme Karine BASSARD